

FICHE DE POSTE AGENT DE DEVELOPPEMENT RANDONNEE PEDESTRE

Date : 14/09/2022

INTITULE DU POSTE

Agent de Développement Randonnée pédestre, en charge des domaines d'activité Sentiers – Itinéraires – Editions – Données numériques – Promotion.

OBJECTIFS DU POSTE

L'agent de développement, par le suivi et le développement de ses activités, contribue au développement de la structure et à la dynamisation de la pratique de la randonnée en Haute-Garonne.

DESCRIPTION DES ACTIVITES

- Suivi administratif, technique et financier, en lien avec la commission sentiers-itinéraires et le cadre technique du comité, des prestations de service (labellisation, balisage, aménagement, édition, etc.) et partenariats.
- Coordination, animation et suivi des travaux de la commission sentiers-itinéraires : suivi technique des chantiers de balisage pour les collectivités, suivi des actions de balisage par les baliseurs bénévoles du réseau GR® (Grande Randonnée 800 km) et PR (Promenade et randonnée 800 km) sur le département (suivi du tableau de bord, rédaction des bilans d'activité), gestion du stock de matériel pour les baliseurs, organisation des réunions de baliseurs, etc.
Pour ces deux points, l'agent de développement effectue ses missions en équipe avec les bénévoles de la commission sentiers-itinéraires et en coordination avec le cadre technique du comité, en partie sur le terrain en extérieur (50%) et en partie au bureau pour le suivi administratif et technique des dossiers (50%).
- Coordination et mise en œuvre du Programme Numérique et éditorial Fédéral : saisie et mises à jour des bases de données fédérales en lien avec l'IGN (Institut Géographiques National) :
 - Sur le « WEB SIG », base de données géographiques (système d'informations géographiques SIG, conception ESRI) : saisie géomatique, calage des données sur les BD France Raster, Scan 25, BD topo, BD ortho, BD parcellaire
 - Sur le « PUBLI WEB », base de données éditoriales (conception NORDSOFT) : saisie et mises à jour de points d'intérêts, données thématiques et éditoriales en vue de publications papier (topoguides®) et numériques (randofiches®, application mobile marando).
- Représentation et promotion de la randonnée sur le département : tenue de stands en partenariat avec Haute-Garonne Tourisme (lors de manifestations sur le département et au siège du CDT 14 rue Bayard à Toulouse), bourse d'échange des OTSI, salons (foire internationale MEET, etc.), manifestations départementales (randonnées de promotion, événements divers sur le thème de la randonnée)
- Développement, animation et valorisation de la vie associative : participation à l'assemblée générale du comité (1 fois/an), à la réunion de rentrée des clubs (1 fois / an), aux commissions sentiers départementales (2 fois / an) et régionales (4 fois / an).
- Liens permanents avec les bénévoles (bureau, conseil d'administration, clubs affiliés et baliseurs), comité régional Occitanie, siège FFRandonnée, et principaux partenaires du comité départemental : Conseil départemental Haute-Garonne, Toulouse Métropole, Communautés de communes, réseau des OTSI, etc.

CONDITIONS D'EXERCICE

Lieu de travail : bureau du Comité Départemental de Randonnée Pédestre de la Haute-Garonne (CDRP31) : 5 Port Saint-Sauveur 31000 Toulouse, télétravail possible et à définir pour une partie des activités.

Contraintes du poste : déplacements fréquents et réguliers sur l'ensemble du territoire du département Haute-Garonne (30 à 50% de l'activité selon les périodes de l'année) et ponctuels sur la région Occitanie.

Comité Départemental de Randonnée Pédestre de la Haute-Garonne www.randopedestre31.fr

5 Port Saint-Sauveur 31 000 Toulouse – Accueil Tél. 05 34 31 58 31 - haute-garonne@ffrandonnee.fr ou lruelle@ffrandonnee.fr

Développement sentiers-éditions Tél. 07 79 73 98 40 mdargent@ffrandonnee.fr

Association reconnue d'utilité publique. Membre du Comité Départemental Olympique et Sportif.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre - 64 rue du Dessous des Berges 75013 Paris n° IM075100382

Membre de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr Agréée par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le ministère de l'Écologie et du Développement durable. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre



Horaires de travail : lundi à vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, soit un temps de travail hebdomadaire de 35h (temps plein), horaires modulables récupérables selon les contraintes du poste (flexibilité liée au monde associatif et au secteur du tourisme). Règles de fonctionnement collectif : coordonne ses congés avec les autres salariés.

MOYENS

Outils informatiques et de communication mis à disposition : Ordinateur portable, suite Office 365, GPS de randonnée GARMIN, téléphone portable pour les missions en extérieur.

Documentation mise à disposition : toute documentation utile (base documentaire fédérale, toute documentation technique, juridique, administrative, etc.)

Formations dispensées en interne sur les outils et missions spécifiques de la FFRandonnée : balisage, bases de données SIG et Publiweb, collecte des données sur le terrain, animation, etc.

ORGANIGRAMME HIERARCHIQUE

Responsabilité du poste : le poste nécessite une autonomie responsable et une forte capacité d'initiative dans les domaines sous sa responsabilité directe et pour la bonne marche du Comité.

Elle doit s'exercer en collaboration étroite avec les présidents de la commission sentiers-itinéraires et du Comité, ainsi qu'avec les autres salariés dans une relation de confiance partagée.

L'agent de développement travaille sous la responsabilité hiérarchique du cadre technique départemental avec qui il définit son planning et ses missions, et auquel il est tenu de rendre compte régulièrement de son activité.

Les engagements financiers et juridiques demeurent exclusivement sous la responsabilité des bénévoles élus (les présidents de la commission sentiers-itinéraires et du Comité en exercice), et par délégation budgétaire partielle, sous la responsabilité du cadre technique départemental.

COMPETENCES REQUISES / EXIGENCES DU POSTE

Compétences :

- Formation de type tourisme, développement territorial, géographie, aménagement, niveau minimum BAC+2
- Connaissance de la structure administrative du département et du fonctionnement des collectivités locales et leurs mandataires (OTSI)
- Connaissances en droit du chemin, lecture de plans cadastraux, relevés parcellaires
- Connaissances en lecture de carte, orientation, utilisation des logiciels de type SIG
- Une connaissance du milieu associatif et particulièrement de la structure administrative de la FFRandonnée et de ses comités serait un plus.

Savoir-faire :

- Agir sur l'avancement des dossiers tout en les soumettant à l'accord de sa hiérarchie
- Etablir et suivre un échéancier pour l'ensemble des dossiers et demandes
- Garder l'historique de toutes les tâches effectuées.
- Avoir une bonne condition physique, pratiquer la randonnée (en moyenne 500 km à pied / an en missions)

Savoir être :

- Être accueillant, à l'écoute, disponible, réceptif aux demandes
- Être organisé, autonome, rigoureux, savoir s'adapter rapidement aux changements de situations
- Savoir transmettre des informations, remonter des problèmes
- Avoir l'esprit d'équipe
- Avoir l'esprit de synthèse, être à l'aise à l'oral (présentations devant des élus, en réunions, sur les outils de visio-conférence)

CONDITIONS SALARIALES

Poste de niveau 3 (Technicien) de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS), évolutif en fonction du niveau d'expérience et de compétences pour le poste.

Mutuelle (Harmonie Mutuelle), prévoyance (Chorum), frais de missions pour les déplacements avec véhicule personnel.

Véhicule personnel, permis B indispensable.